

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mai 2022

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-deux, le quatre du mois de mai à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Marc REUILLON, Conseiller municipal du Controis-en-Sologne, doyen.

- En exercice : 33
- Présents : 33
- Votants : 32

Date de convocation : Présents : LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie, MARTELLIERE Eric, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, LE PABIC Christiane, CHASSET Michel, POUILLAIN Anne-Laure, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, GUIGNÉ Magaly, HUC Béatrice, LEBERT Eric, LEDDET Jean-Luc, LÉONARD Magali, MICHOT Karine, MORIN Isabelle, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

Absents excusés : BAUMER Thierry (pouvoir à MOREAU Dany), COMPAIN Sabrina (pouvoir à BARDOUX Delphine)

Absent : LEGOUY Quentin

Madame Karine MICHOT est désignée secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

Monsieur Antoine LELARGE donne lecture du mail de Madame Magali LÉONARD qui demande l'ajout de questions et réponses sur le procès-verbal du 14 avril 2022 aux délibérations n°2022-0405 et 2022-0407 ainsi qu'en affaires diverses. Cette demande est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

DB n°2022-0501 : ELECTION DU MAIRE DE LA COMMUNE NOUVELLE « LE CONTROIS-EN-SOLOGNE »

Proclamation des résultats :

Nombre de conseillers présents : 32

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : (50% des suffrages exprimés + 1) : 15

Nombre de voix obtenues par chaque candidat :

Monsieur Antoine LELARGE a obtenu 24 voix.

Monsieur Michel QUENIOUX a obtenu 5 voix

Monsieur Antoine LELARGE ayant obtenu la majorité absolue des voix, il est élu Maire de la commune nouvelle du Controis-en-Sologne.

DB n°2022-0502 : ELECTION DU MAIRE DÉLEGUÉ DE LA COMMUNE DE CONTRES

Résultats du premier tour de scrutin :

a) Nombre de conseillers présents : 32

b) Nombre de votants : 32

c) Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0

d) Nombre de suffrages exprimés : 32

e) Majorité absolue : 17

Monsieur Jean-Luc BRAULT : Nombre de suffrages obtenus – 27 voix

Monsieur Joël POITEVIN : Nombre de suffrages obtenus – 5 voix

Monsieur Jean-Luc BRAULT est proclamé Maire délégué de la Commune de Contres et est immédiatement installé dans ses fonctions.

DB n°2022-0503 : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE DE LA COMMUNE « LE CONTROIS-EN-SOLOGNE »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer à neuf le nombre d'adjoints pour la Commune du Controis-en-Sologne.

DB n°2022-0504 : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE DE « LE CONTROIS-EN-SOLOGNE »

Premier tour de scrutin

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 7
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

– Liste des adjoints du « Controis en-Sologne », 25 voix

- La liste des adjoints du « Controis en-Sologne » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- 1er adjoint : Elodie PEAN - NORGUET
- 2ème adjoint : Eric MARTELLIERE
- 3ème adjoint : Delphine BARDOUX
- 4ème adjoint : Dany MOREAU
- 5ème adjoint : Séverine AUDIANE
- 6ème adjoint : Thierry BAUMER
- 7ème adjoint : Christiane LE PABIC
- 8ème adjoint : Michel CHASSET
- 9ème adjoint : Anne-Laure POUILLAIN

La séance est levée à 18h55

Le 10 mai 2022
Le Maire,
Antoine LELARGE

